

PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EST DU CONGO DE L'USAID

Appel à manifestation d'intérêt

NUMERO : MC AMI/TUJENGE/IR3/002/MARS/23

Secteurs Cibles : Systèmes Solaires Domestiques (SHS) et foyers améliorés (ICS)

Date d'émission : 17/03/2023

Date limite pour les questions : 09/04/2023

Date de clôture : 17/04/2023

Instructions de soumission des candidatures : les candidatures (y compris la proposition technique et le budget) doivent être envoyées au plus tard le vendredi 17 Avril à 17h00 CAT (Central Africa Time) uniquement par e-mail à cd-p-dec-tujenge-ami@mercy Corps.org . Les soumissions envoyées par courrier électronique doivent contenir l'objet "***P-DÉC RBF Facility SHS-ICS EOI***".

Date estimée d'attribution du marché : Mai 2023



I. Contexte

Mercy Corps opère en République démocratique du Congo (RDC) depuis août 2007, avec un personnel d'environ 500 personnes et des programmes axés sur l'est du Congo dans le Nord et le Sud-Kivu, avec l'objectif global du pays de soutenir les communautés vulnérables à travers les crises, tout en favorisant des programmes qui renforcent la résilience et favorisent le changement à long terme.

Malgré leur potentiel économique, leurs vastes terres arables et des décennies d'aide internationale, l'est de la RDC continue de faire face à des crises complexes enracinées dans des conflits autour du pouvoir, de la gouvernance, de l'identité et de l'accès aux ressources naturelles, notamment les minéraux, la terre et la foresterie. Les différends de longue date sur la propriété, l'utilisation et l'extraction des ressources naturelles sont marqués par la corruption, la manipulation par les élites politiques et la faiblesse de la gouvernance. La surexploitation souvent illégale des ressources naturelles pour répondre aux besoins énergétiques est l'un des moteurs des conflits en Ituri et au Nord-Kivu. De plus, le manque d'accès à l'énergie limite les rendements potentiels dans les zones cibles. Une paix durable nécessite des systèmes inclusifs et efficaces permettant au gouvernement, aux citoyens, à la société civile et au secteur privé de collaborer et de faire avancer des objectifs communs.

En août 2021, Mercy Corps a lancé le Partenariat pour le développement de l'est du Congo (P-DEC), financé par l'USAID, qui adopte des approches ascendantes de consolidation de la paix pour réduire les conflits et combler les divisions sociales. Il tire parti des capacités uniques des aires protégées de l'est du Congo, en particulier la réserve de faune à okapis (RFO) et le parc national des Virunga (PNVI), en tant que points d'ancrage de la croissance économique et de la sécurité. Grâce à des partenariats étroits avec des acteurs privés du secteur de l'énergie, le programme P-DEC soutiendra le renforcement du marché de l'énergie, à la fois en tant que secteur (par exemple : cuisson, éclairage, alimenter les utilisations productives en énergie) et en tant que catalyseur qui soutient le développement de chaînes de valeur agricoles sélectionnées.

2. Déclaration de l'objectif

P-DEC a le plaisir d'annoncer la publication de cet appel à manifestation d'intérêt pour un mécanisme de financement basé sur les résultats RBF¹ pour les systèmes solaires domestiques SHS² et les foyers améliorés ICS³ visant à permettre aux entreprises énergétiques du secteur privé d'étendre la distribution de produits d'énergie solaire hors réseau et offrir de services énergétiques aux communautés de la région cible du P-DEC (voir section 3.3) en réduisant le risque d'entrée sur le marché et de développement. P-DÉC recherche des candidats pour fournir des équipements énergétiques hors réseau pour l'éclairage et l'alimentation de petits appareils (Niveau 1 et Niveau 2) et une technologie de cuisson propre (Niveau 4 ou Niveau 5).

Cette demande de candidature est publiée sous forme d'avis public pour inviter toutes les entreprises du

¹ RBF: result-based financing

² SHS: Solar Home System

³ ICS: Improve Cookstove

secteur privé intéressées, qualifiées et éligibles à soumettre leur candidature pour s'associer à Mercy Corps afin de déployer les produits et services énergétiques spécifiés.

3. Description du programme

Le financement basé sur le résultat (RBF) de P-DEC permettra l'expansion des ventes de produits énergétiques et des offres de services dans la région cible du territoire de Beni dans la province du Nord-Kivu et du territoire de Mambasa dans la province de l' Ituri en fournissant un financement aux candidats qui ont des capacités avérées liées à l'un de cas d'utilisation suivant :

- 1) Diffusez de haute qualité (voir <https://verasol.org/publications/shs-kits-quality-standards>) des produits solaires hors réseau ISO/Niveau 1 ou Niveau 2, soit sur la base d'un paiement en espèces, soit sur une base de paiement à l'utilisation (PAYGo).
- 2) Diffusez de haute qualité (voir [Catalogue de cuisson propre](#)) des fourneaux à charbon de bois ou à bois ISO/Niveau 4 ou Niveau 5 sur la base d'un paiement en espèces ou d'un versement échelonné.

Remarque : Toutes les références à des "niveaux" de services d'électricité sont définies dans le cadre multi-niveaux MTF⁴, qui définit et mesure l'accès à l'électricité sur la base d'une gamme de niveaux de service couvrant l'énergie pour les ménages, les activités productives et les installations communautaires. Il se concentre sur la qualité de l'énergie à laquelle on a accès. Il va du niveau 1, le plus bas niveau de service, au niveau 5, le plus haut niveau de service. Le MTF considère "la capacité d'obtenir une énergie adéquate, disponible en cas de besoin, fiable, de bonne qualité, abordable, légale, pratique, saine et sûre pour toutes les applications énergétiques requises dans les ménages, les engagements productifs et les installations communautaires" à partir d'une gamme de technologies de services énergétiques. Le MTF a été développé par la Banque mondiale et soutenu par SEforALL . Veuillez consulter ce lien pour plus de détails. <https://mtfenergyaccess.esmap.org/>

3.1. Activités du programme

L'appel est divisé en 2 sous-composantes qui seront évaluées séparément et dont les objectifs peuvent potentiellement évolués selon les possibilités d'extension du financement :

Sous-Composante 1 du projet : Systèmes solaires domestiques autonomes pour les ménages et les petites entreprises

Cette sous-composante soutiendra l'électrification des ménages et des petites entreprises à l'aide de systèmes solaires domestiques (SHS) dans les emplacements cibles du projet où il n'existe pas suffisamment de grappes de charge, et les systèmes solaires domestiques fournissent la meilleure solution technique et financière. La composante cherchera à catalyser une approche axée sur le marché et dirigée par le secteur privé pour fournir un accès hors réseau

⁴ MTF: Multi-Tier Framework

sur les sites du projet. Il fournira des incitations aux entreprises du secteur énergie fournissant des solutions hors réseau pour s'étendre à ces sites de projet mal desservis et fournir des services aux ménages dans ces zones. L'analyse initiale montre que les systèmes solaires domestiques portables et installés sont bien adaptés à la population des sites du projet. De plus, l'accessibilité est augmentée en permettant aux ménages de payer pour les systèmes au fil du temps, principalement par le biais de modèles de paiement à l'utilisation.

Cette sous composante sera réalisée via un instrument RBF⁵. Les principaux objectifs du RBF sont de :

- Soutenir l'accès aux systèmes solaires domestiques approuvés par Verosol dans les territoires de Beni et de Mambasa ;
- Encourager la croissance des entreprises solaires à un stade précoce et/ou locales lorsque cela est possible ;
- Jeter les bases pour que les opérateurs à fort potentiel accèdent à d'autres investissements afin de développer davantage les opérations dans ces territoires.

Le mécanisme de financement basé sur les résultats RBF accordera des incitations compétitives pour compenser les fournisseurs de services solaires pour les coûts initiaux, supplémentaires et d'opportunités associés à l'expansion des opérations sur les sites du projet. Ce montant peut augmenter avec le cofinancement futur d'autres partenaires au développement. Les niveaux de subvention (pourcentage) ou les plafonds seront établis dans chaque province afin que plusieurs fournisseurs de services aient la possibilité d'opérer dans la zone du projet.

Le financement basé sur les résultats précisera les paiements échelonnés en fonction de la réalisation d'étapes préalablement convenues et d'un service après-vente satisfaisant.

L'objectif est de déployer/installer au moins 4 000 systèmes solaires domestiques dont 3000 SHS ISO niveau un (1) pour les ménages et 1000 SHS ISO niveau deux (2) pour les petites entreprises. Le financement par subvention couvrira jusqu'à 30 % du prix de vente au détail, l'utilisateur final payant le solde soit à l'avance, soit selon un calendrier de paiement à l'utilisation convenu.

La mise en œuvre de cette sous-composante sera sous la supervision directe de P-DÉC. Le programme P-DÉC sélectionne de manière compétitive les entreprises énergétiques (qui seront des entreprises ou associations d'entreprises ayant une expérience démontrée dans la distribution de produits et services énergétiques dans des zones géographiques similaires) en plus de diriger le suivi, l'évaluation et la vérification des paiements. Les entreprises sélectionnées seront tenues de partager les données de vente et de paiement pertinentes avec Mercy Corps (à des fins de vérification et de rapport) et les données sur le remboursement des consommateurs (à des fins d'analyse d'impact).

Sous Composante 2 du projet : solutions de cuisson propre pour les ménages et les petites entreprises

Cette composante soutiendra une transition des foyers de base à faible efficacité vers des foyers améliorés plus propres et à plus haut rendement. Pour atteindre cet objectif, des appareils de cuisson domestiques plus propres seront promus. Les activités commenceront en se concentrant sur les sites du projet des provinces du Nord-Kivu et de l' Ituri . Cette composante exploite une petite fenêtre du mécanisme de financement basé sur les résultats (RBF) pour soutenir les ventes de foyers éligibles au charbon de bois et

⁵ Result-Based financing

au bois de chauffe dans les zones ciblées. Le financement fournira aux distributeurs sélectionnés un soutien financier via un ensemble d'incitations pour leur permettre de commercialiser leurs foyers localement dans les sites cibles, d'augmenter leurs stocks de foyers de meilleure qualité sélectionnés, de les acheter et de les transporter en nombre vers les communautés cibles, et de les vendre dans les communautés.

Cette sous composante vise à fournir au moins 8 000 foyers améliorés (ICS) (au moins ISO niveau 4 ou niveau 5) aux ménages et aux petites entreprises. Le financement couvrira jusqu'à 30 % du coût de vente au détail du foyer, l'utilisateur final payant le solde soit à l'avance, soit selon un calendrier de versements convenu. Cette sous composante sera réalisée via un instrument RBF auquel les **fournisseurs de foyers propres éligibles** auront accès.

Le mécanisme de financement basé sur les résultats RBF a accordé des incitations compétitives pour compenser les fournisseurs de foyers propres pour les coûts initiaux, supplémentaires et d'opportunités associés à une expansion des opérations sur les sites du projet. Un plafond en pourcentage sera fixé dans chaque province afin que plusieurs fournisseurs de services aient la possibilité d'opérer dans l'espace. Le financement basé sur les résultats précisera les paiements échelonnés en fonction de la réalisation des jalons de connexion préalablement convenus et d'un service après-vente satisfaisant.

3.2. Présentation du financement RBF de P-DEC

Structure RBF : La taille des récompenses individuelles aux opérateurs du secteur privé sera déterminée par P-DEC sur la base d'un processus de sélection concurrentiel. Le financement est structuré en trois volets, comme décrit ci-dessous :

- **Premier volet : Entrée sur le marché** : Subvention jusqu'à 5 000 USD décaissés après l'attribution du financement et l'achèvement de la diligence raisonnable pour la mise en place de structures et la sensibilisation au marché dans les sites du projet.
- **Deuxième volet : Financement basée sur les résultats** : décaissé en fonction d'étapes de vente de produits préalablement convenues pour couvrir jusqu'à 30 % des prix de détail des produits convenus.
- **Troisième volet : Durabilité** : Subvention jusqu'à 5 000 USD décaissés après vérification du support après-vente continu, expansion des activités du partenaire dans les zones cibles et respect des garanties. Ceci sera vérifié par l'équipe P-DEC dès le début du déploiement des produits et jusqu'à deux ans maximum après la fin du financement basé sur les résultats.

3.3. Zone géographique

Le projet sera mis en œuvre dans la région cible du programme P-DEC dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri dans les territoires de Mambasa et de Beni, respectivement. Selon la répartition suivante, le projet entend viser la distribution d'au moins 4 000 systèmes solaires domestiques (SHS) et 8 000 foyers améliorés (ICS) dans les deux territoires.

Province	Ville/ Territoire	Commune/ groupement	Villages	Population du groupe	Nombre de ménages	Population cible du RBF
----------	----------------------	------------------------	----------	-------------------------	----------------------	----------------------------

				(Données 2021)		
Nord-Kivu	Ville de Béni	Mulekera	10	395 841	65 974	4 699
		Ruwenzori	6	158 652	26 442	1 883
	Béni	Buliki	5	60 818	10 136	722
Ituri	Mambasa	Bafwahiyo	7	103 203	17 201	1 225
		Bafwako	5	2 926	488	35
		Bapongomo	14	16 205	2 701	192
		Nyangwe	9	95 004	15 834	1 128
		Andibuta	6	9 775	1 629	116
		Total	62	842 424	140 404	10 000
		Béni	21	615 311	102 552	7 304
		Mambasa	41	227 113	37 852	2 696

Admissibilité

Le financement RBF soutiendra les entreprises ou filiales d'entreprises internationales enregistrées et opérationnelles en RDC, ayant la capacité et la volonté d'exercer les activités suivantes :

- Déployer un réseau de distribution du dernier kilomètre pour vendre les systèmes solaires domestiques (SHS) de niveaux 1 et 2 approuvés par Verasol et les foyers améliorés (ICS) de niveau 4 ou 5 au moins pour le charbon de bois et le bois de chauffe approuvés par la Clean Cooking Alliance pour les ménages et les petites entreprises dans les régions P-DEC, y compris les services après-vente associés.
- S'engager dans une présence et un modèle durable sur le marché, avec un plan clair d'expansion de leurs opérations dans les emplacements cibles, y compris la capacité et la démonstration d'engager des ressources supplémentaires pour l'expansion.
- Démontrer comment les fonds attribués se sont traduits en ventes en suivant et en partageant les données clients de base via des systèmes de gestion de la relation client adéquats (CRM : Customer Relationship Management).

Des critères supplémentaires peuvent être proposés par l'équipe P-DÉC ; cependant, le financement basé sur les résultats RBF inclura une variété d'entreprises et de modèles commerciaux qui répondent à ces critères minimaux. Cela comprend les entreprises de paiement à l'utilisation, les entreprises de gré à gré, les distributeurs en gros, les IMF (Institutions de Microfinance) et d'autres institutions financières, ainsi que les partenariats constitués de toute combinaison de ce qui précède.

Les entreprises individuelles soumettront des propositions financières et techniques au programme P-DÉC. La proposition technique présentera en détail :

- Le montant du financement demandé ;
- Comment le financement sera utilisé ;
- Combien de ménages et de petites entreprises dans les régions P-DEC seront atteints et sur quelle période ;
- Comment les services après-vente seront fournis et la capacité du demandeur à respecter le plan

proposé ;

- Le plan de l'entreprise pour étendre ses activités dans les zones cibles ;
- La qualité du ou des produits proposés.

P-DÉC évaluera les propositions financières sur base du coût unitaire (attribution totale proposée divisée par le total des ventes prévues), y compris un ajustement pour les appareils de niveau de service supérieur (tel que défini par le cadre multiniveau SEforALL). L'évaluation technique sera déterminée en détail sur la base des critères d'évaluation présentés ci-dessous (Section 6), y compris si les candidats ont la capacité opérationnelle et financière pour exécuter leur proposition et dans quelle mesure les propositions conduiront à un accès durable à l'énergie dans les régions du P-DEC.

3.4. Impact prévu

Dans l'ensemble, l'impact visé est d'améliorer l'accès à l'énergie et les moyens d'utiliser l'énergie de manière productive. Plus précisément, le lauréat doit atteindre un ou plusieurs des résultats escomptés suivants :

- 1) Nombre des ménages ayant un meilleur accès à l'énergie ;
- 2) Nombre des personnes ayant une meilleure capacité à utiliser l'énergie de manière productive ;
- 3) Nombre des petites entreprises ayant accès à l'énergie moderne.

L'ampleur de l'impact prévu sera un facteur déterminant dans la sélection d'un lauréat pour le financement RBF (voir section 6 ci-dessous). Les candidats seront évalués en fonction de leur capacité à maximiser l'impact grâce au partage des coûts, aux partenariats et à l'efficacité.

4. Soumission de la demande

4.1. Admissibilité du bénéficiaire

Ce financement basé sur le résultat (RBF) est ouvert à toute entité privée qui est une entité à but non lucratif ou à but lucratif qui n'est pas établie aux États-Unis. Pour être minimalement éligibles à un financement, les candidats doivent fournir des informations complètes, exactes et se conformer aux conditions suivantes. Les organisations doivent :

- Être légalement enregistrées ou autrement autorisées à faire des affaires en RDC.
- Avoir un numéro DUNS/UEI ⁶(un numéro d'identification à neuf chiffres requis pour toutes les activités liées à l'approvisionnement). Un numéro DUNS / UEI n'est pas requis pour la candidature mais sera requis pour la réception du RBF.
- Être en mesure de terminer la mise en œuvre dans le délai indiqué de mai 2023 à mai 2025
- Avoir une expérience antérieure d'au moins un an sur un défi énergétique hors réseau en RDC. Travailler dans le Nord-Kivu et la province de l'Ituri est souhaité (mais pas obligatoire).

⁶ Vous pouvez obtenir un numéro DUNS/UEI en postulant à <https://sam.gov/content/home>

- Justifier la capacité financière et technique pour exécuter le projet proposé.
- Expliquer son plan pour assurer un fonctionnement durable des systèmes fournis dans le cadre du projet proposé.
- Détailler les meilleures pratiques en matière de genre et du respect du principe humanitaire de « ne pas nuire ».

4.2. Date limite de dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le vendredi 17 Avril à 17h00 CAT (Central Africa Time).

4.3. Soumissions tardives, modifications et retraits de candidature

À la discrétion de P-DEC, toute candidature reçue après la date et l'heure exactes spécifiées pour la réception peut être considérée comme inéligible. Les candidatures peuvent être retirées par notification écrite par courriel ou en personne par une organisation ou un représentant autorisé.

4.4. Clause de conflit d'intérêts

Les candidats doivent divulguer toute relation passée, présente ou future avec toute partie associée à l'émission, à l'examen ou à la gestion de cette sollicitation et de l'attribution prévue. Le défaut de fournir une divulgation complète et ouverte peut obliger P-DEC à réévaluer la sélection d'un candidat potentiel.

4.5. Mode de soumission des questions

Soumettez vos questions par voie électronique à cd-p-dec-tujenge-ami@mercycorps.org.

La date limite pour les questions est le 09 Avril 2023 à 17H00 CAT.

Pour envoyer vos questions, l'objet du courriel doit être le suivant "**Questions - P-DEC RBF Facility, SHS-ICS**".

Toutes les questions et réponses seront partagées avec tous les candidats intéressés.

4.6. Modalités de soumission de la candidature finale

Soumettez les candidatures par voie électronique à cd-p-dec-tujenge-ami@mercycorps.org.

Lorsque vous soumettez votre candidature, l'objet de l'e-mail doit être le suivant : "**P-DEC RBF Facility, SHS-ICS EOI**". Les demandes techniques et les pièces jointes doivent être soumises au format PDF. Les budgets doivent être soumis au dollar USD (\$) et au format Microsoft Excel.

4.7. Processus de sélection

Le tableau ci-dessous indique le délai de traitement de cet Appel à Manifestation d'Intérêt :

Date	Activités	Détails
Vendredi 17-03-2023	Publication du EOI for SHS et ICS	Officialiser l'appel à manifestation d'intérêt
Vendredi 24-03-2023	En ligne : 1ère Séance de partage d'information sur l'AMI aux acteurs du secteur énergie	Les acteurs sont invités à en apprendre davantage sur l'occasion et à poser des questions sur l'Appel à Manifestation d'intérêt. Les acteurs intéressés peuvent envoyer un email a: cd-p-dec-tujenge-ami@mercycorps.org pour demander et recevoir le lien d'accès à la première séance.
Vendredi 7-04-2023	En ligne : 2ème Séance de partage d'information sur l'AMI aux acteurs du secteur énergie	Les acteurs sont invités à en apprendre davantage sur l'occasion et à poser des questions sur l'Appel à Manifestation d'intérêt. Les acteurs intéressés peuvent envoyer un email a: cd-p-dec-tujenge-ami@mercycorps.org pour demander et recevoir le lien d'accès à la deuxième séance.
Lundi 17-04-2023	Clôture de l'AMI for SHS et ICS	Les acteurs intéressés doivent soumettre leurs candidatures au plus tard à cette date
Semaine du 17 au 21-04-2023	Evaluation des soumissions et présélection des acteurs du secteur énergie par le biais d'un processus concurrentiel et annonce aux postulants au cas par cas	Cette évaluation sera faite par l'équipe d'examen des candidatures en mettant l'accent sur les critères d'admissibilité repris à la section 6.2 de ce document
Semaines du 24 au 05-05-2023	Due diligence (vérification de documents et la conformité)	L'équipe Tujenge (Programme et Partenariat) examinera d'autres informations nécessaires en visitant les entreprises présélectionnées.
Semaine du 08 au 12-05-2023	Sélection finale des acteurs du secteur privé énergie	A la suite du rapport de due diligence, le comité d'examen des candidatures passera par une sélection définitive des acteurs
Mai 2023	Mois estimé d'attribution du prix aux candidats sélectionnés	Annonce au public des acteurs sélectionnés pour participer au programme Tujenge

5. Formulaire de demande

5.1. Exigences globales

Les candidats développeront leurs candidatures en fonction de leur compréhension des besoins, de leur expérience institutionnelle antérieure et de leur détermination des approches qui seraient réalisables et réussies. Dans tous les cas, les candidats doivent expliquer clairement la justification des approches proposées. Afin de faciliter l'examen concurrentiel des candidatures, P-DÉC n'examinera que les candidatures conformes à ce qui suit :

- Le récit de la candidature doit être clair, concis et correctement organisé.
- Les candidatures ne doivent pas dépasser 14 pages.
- Les candidatures doivent être rédigées en anglais ou en français.
- Les copies papier des candidatures ne seront pas acceptées.
- Veuillez noter que les demandes techniques et de coût doivent être des fichiers séparés.

Toutes les candidatures reçues avant la date limite seront examinées pour s'assurer qu'elles respectent les spécifications décrites dans les présentes directives et le format de candidature. Les demandes doivent tenir compte des critères d'évaluation.

5.2. Application technique

Limite de quatorze (14) pages, dont :

I. Approche technique et faisabilité de la conception du programme (cinq pages)

- L'approche technique du candidat doit inclure :
 - Une description des activités à entreprendre, organisée par domaine thématique ;
 - Plan d'établissement d'un réseau du dernier kilomètre comprenant la logistique, l'équipe commerciale, l'acquisition et la gestion des clients, l'approche et les processus de paiement ;
 - Planifier l'expansion des opérations dans les emplacements cibles, y compris la capacité et la démonstration d'engager des ressources supplémentaires pour l'expansion ;
 - Résultats attendus.
- La candidature doit discuter de l'approche du candidat pour s'engager avec les acteurs locaux, établir des partenariats avec les principales parties prenantes et créer des liens avec d'autres activités/programmes de développement pertinents.

II. Plan de gestion et de dotation (une page)

- Le plan de gestion et de dotation en personnel doit indiquer les rôles et les responsabilités du personnel clé qui participera au programme.
- Les candidats doivent fournir le CV du responsable du programme.

III. Performances passées (une page)

- Décrivez l'expérience antérieure de l'organisation avec des projets hors réseau et d'énergie renouvelable.
- Démontrer une expérience dans le renforcement des capacités des organisations locales, des institutions gouvernementales locales, de la recherche, des réseaux et des initiatives.

IV. Plan de suivi et d'évaluation (une page)

- Décrivez comment le projet collectera les données et garantira la qualité des données des indicateurs pertinents de la section 3.4 de cet appel de demandes.
- Le demandeur doit fournir des indicateurs et des objectifs supplémentaires.

6. Évaluation des candidatures

6.1. Processus de vérification

Le financement RBF établira un comité d'examen technique. Tous les examinateurs techniques seront soumis à un processus de sélection afin d'éliminer tout conflit d'intérêt. L'évaluation sera basée sur les critères énoncés à la section 6.2. Le processus sera terminé dans un délai d'environ 30 jours ouvrables. En utilisant les critères détaillés ci-dessous, le comité d'examen évaluera les demandes et fera des recommandations de financement à l'unité de gestion des subventions du programme.

P-DEC se réserve le droit de faire n'importe quel nombre de récompenses ou aucune. P-DEC n'est pas responsable des coûts associés au développement des candidatures.

Afin de faciliter l'examen des candidatures, les candidats doivent organiser les sections narratives de leurs candidatures avec les mêmes titres et dans le même ordre que les critères de sélection.

6.2. Critères d'évaluation de la candidature

Critère d'évaluation	Points
<p>I. Approche technique et faisabilité de la conception du programme</p> <p>L'équipe d'examen considère qu'une conception technique solide est celle qui tient compte des circonstances et des besoins locaux. Il doit démontrer la coordination avec d'autres efforts ou processus en cours, y compris les efforts d'autres acteurs et/ou programmes de paix.</p> <p>Les propositions doivent être conformes aux domaines techniques décrits à la section 3. Cela devrait inclure un engagement envers une présence durable sur le marché, avec un plan clair d'expansion de leurs opérations dans les emplacements cibles, y compris la capacité et la démonstration d'engager des ressources supplémentaires pour l'expansion</p>	30

II. Plan de gestion et de dotation L'équipe d'examen évaluera dans quelle mesure les plans de gestion et de dotation en personnel démontrent la capacité du candidat à mettre en œuvre efficacement les activités proposées en réponse à cet appel d'offres. Les examinateurs évalueront si l'organisation a proposé un niveau d'effort suffisant pour atteindre les résultats énoncés et sa stratégie pour assurer le fonctionnement durable du projet proposé	20
III. Performances passées Les examinateurs évalueront si l'organisation a géré avec succès des projets de taille et de portée similaires.	20
IV. Plan de contrôle et surveillance Les examinateurs évalueront comment le candidat a l'intention de collecter des données, d'assurer la qualité des données et de mesurer les progrès à l'aide des indicateurs pertinents de la section 3.4 et de tout indicateur personnalisé supplémentaire proposé par le candidat. Les examinateurs évalueront également la faisabilité des cibles d'indicateur proposées et examineront dans quelle mesure la demande comprend un plan d'utilisation des données pour la réflexion et l'apprentissage.	10
V. Évaluation des coûts La demande de coût sera évaluée en fonction de son caractère raisonnable, de son attribution, de son admissibilité, de son rapport coût-efficacité, de son réalisme, de sa faisabilité financière et de sa volonté de co-investir dans l'expansion. P-DEC se réserve le droit de déterminer le niveau de financement résultant des subventions sélectionnées dans le cadre de cet appel d'offres, indépendamment de ce que le demandeur spécifie dans sa demande de coûts.	20
Le total	100

6.3. Documents justificatifs pour l'évaluation préalable à l'attribution/les visites de sites

Après le processus d'évaluation des candidatures, toute entreprise sélectionnée devra subir une évaluation financière préalable à l'attribution afin que P-DÉC puisse déterminer si l'organisation a la capacité de fonctionner avec succès selon les termes et conditions de la subvention proposée. Dans le cadre du processus d'évaluation préalable à l'octroi, les candidats peuvent être invités à soumettre des documents supplémentaires pour illustrer que l'organisation a la capacité de mettre en œuvre la subvention. Des visites de site peuvent être effectuées par le personnel de P-DEC pour évaluer l'organisation dans ces domaines.

7. Termes et conditions

7.1. Dispositions types

Les dispositions standard pour les organisations non gouvernementales non américaines, le cas échéant, s'appliqueront au RBF. Les candidats peuvent trouver les dispositions <https://www.usaid.gov/about-us/agency-policy/series-300/references-chapter/303mab>. Des versions imprimées de ces dispositions sont disponibles sur demande.

7.2. Autorisation d'utilisation et de divulgation

En soumettant une candidature dans le cadre du présent appel à manifestation d'intérêt, le candidat consent à la divulgation des documents soumis par le candidat aux examinateurs impliqués dans le processus de sélection. Veuillez noter que tous les examinateurs sont liés par des accords de non-divulgation.

7.3. Avis de non-responsabilité

- P-DEC peut annuler cette demande de candidature et ne pas accorder de fonds.
- P-DEC peut rejeter une ou toutes les candidatures reçues.
- L'émission d'une candidature ne constitue pas un engagement d'attribution par P-DÉC.
- P-DEC se réserve le droit de rejeter toute candidature basée sur le non-respect par le candidat des instructions de sollicitation.
- P-DEC n'indemniser pas les candidats pour leur réponse à l'appel d'offres.
- P-DEC se réserve le droit d'attribuer un prix basé sur l'évaluation initiale des candidatures sans autre discussion.
- P-DEC peut choisir de n'attribuer qu'une partie des activités de cette candidature ou d'attribuer plusieurs prix en fonction des activités de cette candidature.
- P-DEC se réserve le droit de renoncer aux lacunes mineures de la candidature qui peuvent être corrigées avant la détermination de l'attribution afin de promouvoir la concurrence.
- P-DEC peut contacter les candidats pour confirmer la personne-ressource, l'adresse et que la candidature a été soumise pour cette sollicitation.
- P-DEC peut contacter les références de performances passées répertoriées sans préavis au candidat. P-DEC se réserve également le droit de contacter d'autres sources d'informations sur les performances passées que le candidat n'a pas énumérées dans la candidature.
- En soumettant une candidature, les candidats confirment qu'ils comprennent les termes et conditions.

Annexe I : Projet de Financement RBF du P-DEC

Paramètres et structure généraux du financement RBF SHS et ICS	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'accès à l'énergie durable dans les régions du P-DEC • Encourager la croissance des entreprises solaires locales à un stade précoce dans la mesure du possible • Jeter les bases pour que les opérateurs du secteur privé à fort potentiel accèdent aux investissements dans ces zones géographiques
Devise	<ul style="list-style-type: none"> • USD uniquement
Durée du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à deux ans (maximum)
Durée du contrat	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir que le contrat couvrira la durée du projet (deux ans) • Pendant la durée du contrat, P-DÉC veillera à la réalisation satisfaisante de (i) l'évaluation des appels d'offres et des candidatures RBF ; (ii) Attribution du RBF et mobilisation des fonds ; (iii) l'exécution des propositions des lauréats ; et (iv) la vérification de la performance continue
Utilisations éligibles du financement RBF	<ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation des fonds sera limitée par une liste négative, à déterminer par P-DEC ; la liste inclura probablement les coûts d'infrastructure/de vente en dehors des zones P-DEC • Des conseils seront donnés aux candidats concernant la destination des fonds • P-DEC peut demander un audit médico-légal de l'utilisation des fonds si une utilisation inéligible des fonds est suspectée ; à défaut, pas d'audit de l'utilisation des fonds (toutefois, les ventes/installations et le service seront audités, pour justifier un décaissement basé sur la performance)
Structure RBF	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle de proposition pour demander le budget complet pour la durée de vie du RBF, accompagné d'une indication du nombre prévu d'unités vendues/installées (le cas échéant) et d'un calendrier. Le financement est accordé aux entreprises individuellement en trois volets, constituant conjointement le financement « RBF » : <ul style="list-style-type: none"> ○ Premier volet : Entrée sur le marché : Subvention jusqu'à 5 000 \$ USD décaissés après l'attribution du financement et l'achèvement de la diligence raisonnable pour la mise en place des structures et la sensibilisation au marché dans les sites du projet ○ Deuxième volet : Étapes basées sur les résultats : financement décaissé en fonction d'étapes de vente de produits préalablement convenues pour couvrir jusqu'à 30 % des prix de détail des produits convenus. Le pourcentage final serait confirmé lors de la phase de co-conception/contrat. ○ Troisième volet : Durabilité : Subvention jusqu'à 5 000 USD décaissés après vérification du service après-vente continu, expansion des activités du partenaire dans les zones cibles, fonctionnement des systèmes et respect des garanties. Ceci sera vérifié par l'équipe P-DEC dès le début du déploiement des produits et jusqu'à un an après la fin de la composante basée sur les résultats.

	<ul style="list-style-type: none"> • Montant total du financement (sous réserve de performance) décidé lors de l'attribution • P-DEC entreprendra une vérification indépendante des jalons.
Fenêtre de financement	<ul style="list-style-type: none"> • L'objectif est d'attribuer tous les fonds dans l'année une du projet (ou jusqu'à épuisement des fonds), la période de décaissement potentielle variant selon la date d'attribution (voir la ligne suivante) • Le financement peut rester ouvert et être complété par des fonds supplémentaires (par exemple, d'un autre partenaire de développement)
Durée des bourses	<ul style="list-style-type: none"> • Les fonds doivent être entièrement décaissés 24 mois avant la clôture du projet
Taille du prix RBF	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution totale à un opérateur limité à 50 % du financement total du RBF dédié à chaque territoire. • P-DEC déterminera la taille d'attribution minimale appropriée en fonction (i) de l'objectif de promotion de la concurrence sur le marché ; et (ii) connaissance des coûts de transaction par attribution
"La peau dans le jeu"	<ul style="list-style-type: none"> • Les opérateurs doivent contribuer, en espèces ou en nature, 25 % supplémentaires du montant total de la récompense pendant toute la durée de la récompense • Les opérateurs rendront compte à P-DEC de leurs contributions (par exemple, via des feuilles de temps d'équipe)
Décaissement	<ul style="list-style-type: none"> • Décaisser le volet de subvention initiale (entrée sur le marché) jusqu'à 5 000 USD en une seule tranche ; • Décaisser un financement basé sur les résultats (100 % de l'attribution totale) par tranches par rapport à l'augmentation des objectifs de vente/d'installation par trimestre - tous les 3 mois ; • Décaisser le prix de la durabilité (subvention jusqu'à 5 000 USD) après vérification du respect des garanties (c'est-à-dire que lorsque les clients sont contactés, ils confirment l'achat de l'unité, l'état opérationnel actuel et la réponse de service adéquate de la part de l'opérateur) dans le cadre du contrat période du projet • P-DÉC doit définir la disposition de récupération dans le manuel d'exploitation pour permettre la réaffectation des fonds en cas de retards excessifs de la part d'un bénéficiaire dans la réalisation des jalons de vente/d'installation
Sélection d'entreprises	
	<ul style="list-style-type: none"> • Vendre ou fournir des services avec des systèmes solaires domestiques approuvés par Lighting Global au moins de niveau 1 ou 2 et des cuisinières approuvées par Clean

<p>Critères de sélection des entreprises</p>	<p>Cooking Alliance au moins de niveau 4 ou 5 aux ménages et aux petites entreprises dans les régions P-DÉC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience avérée dans la fourniture de produits d'accès à l'énergie sur les marchés de l'Afrique subsaharienne, y compris la preuve de la capacité à vendre, distribuer et fournir une assistance après-vente • Plan d'affaires crédible pour desservir durablement la région P-DÉC au-delà de la durée de vie du projet • Capacité et volonté de suivre et de partager les données client de base (y compris la manière dont les fonds accordés se sont traduits en ventes dans les territoires) sous une forme de base de données acceptable pour P-DEC (par exemple via une plateforme CRM adéquate) • Le financement sera ouvert à toute entreprise enregistrée en RDC qui démontre de manière crédible sa capacité à répondre à ces critères ; cela pourrait inclure les entreprises OTC (gré à gré) et PayGo, ainsi que les institutions financières ⁷, ou des combinaisons de celles-ci. • P-DEC peut proposer des critères supplémentaires • Une entreprise peut appliquer aux deux composantes du RBF, soit les systèmes solaires domestiques et les foyers améliorés, cependant elle doit prouver sa capacité de gestion logistique et d'intégration du marché pour les 2 lots.
<p>Application</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Documents requis par P-DÉC au minimum : <ul style="list-style-type: none"> ○ États financiers ; ○ Informations concernant toute subvention ou récompense RBF précédemment accordée ; ○ Registres opérationnels (nombre de clients servis ; normes d'entretien respectées) ; ○ Description des actifs et de l'équipe existants, y compris des biographies détaillées des dirigeants ; ○ Plan d'affaires, avec calendrier, pour desservir les zones P-DÉC, inclut le nombre d'unités proposées à vendre (pendant la période d'attribution ainsi que dans 1 à 3 ans après), approche de la construction de réseaux de vente, de distribution et de maintenance ; ○ Budget détaillé, avec des échanciers, qui comprend les coûts d'entrée sur le marché et les coûts d'exploitation permanents estimés ○ Détails sur la plateforme CRM.
<p>Examen de la demande</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises se voient attribuer une note de 0 à 100 pour la proposition technique, sur la base, entre autres, des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Adéquation du modèle d'affaires et du plan d'affaires à l'échelle proposée dans le contexte du P-DEC ;

⁷À titre d'exemple, il existe plusieurs exemples récents de partenariats entre des banques de détail ou des IMF et des opérateurs d'énergie solaire/cuisinière pour distribuer l'énergie solaire. systèmes domestiques ou foyers améliorés. En règle générale, l'institution financière assumera la responsabilité d'une combinaison de crédit à la consommation, de distribution et de marketing. P-DEC examinera sur un pied d'égalité les candidatures d'institutions financières actives dans la distribution solaire, de consortiums d'institutions financières et d'opérateurs solaires/cuisinière, et d'opérateurs solaires/cuisinière indépendants.

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pérennité du business model et du business plan dans le contexte P-DEC ; ○ Capacité à réaliser le plan (antécédents, situation financière, capacité opérationnelle) ; ○ Capacité à suivre adéquatement les données des clients à des fins de vérification. ● Coût évalué sur une base unitaire : budget total ÷ ventes totales projetées - notez que cela inclura un ajustement pour les produits de service plus élevés (par exemple, une unité « équivalente SHS » pour les appareils plus grands et plus gourmands en services), bien qu'il puisse y avoir un plafond à cela (c'est-à-dire un ajustement maximum) pour éviter de récompenser les propositions à prix élevé et à faible volume. La pondération tiendra probablement compte du niveau de service SE4ALL pour tenir compte de l'intensité plus élevée des processus de vente et de service client des produits. ● Pondération proposition technique à 80% et proposition financière à 20% ● Récompenses faites dans l'ordre des scores jusqu'à épuisement des fonds ; les prix dont les propositions techniques sont inférieures à un certain score, à déterminer par P-DEC, seront considérés comme inéligibles
Gouvernance	
Processus d'approbation RBF	<ul style="list-style-type: none"> ● Les demandes du RBF sont examinées par P-DEC avec les conseils de l'USAID.